

PRIX PLAFOND ET MONTANTS DE PRESTATIONS DE SERVICE**2021**

Les montants des prestations de service sont affichés à titre indicatif. Les calculs des subventions sont réalisés par le système d'information de la Cnaf sur la base des prix plafond et des taux de PS

PRESTATION DE SERVICE UNIQUE (EAJE)
ACCUEIL DES ENFANTS DE 0 A 5 ANS

	Prix plafonds	Taux de la PS	Prestation de service
♦ Eaje avec un taux de facturation inférieur ou égal à 107%, fournissant les couches et les repas	8,67	66%	5,72
♦ Eaje avec un taux de facturation inférieur ou égal à 107%, ne fournissant pas les couches ou les repas	8,02	66%	5,29
♦ Eaje avec un taux de facturation supérieur à 107% et inférieur ou égal à 117%, fournissant les couches et les repas	8,02	66%	5,29
♦ Eaje avec un taux de facturation supérieur à 107% et inférieur ou égal à 117%, ne fournissant pas les couches ou les repas	7,42	66%	4,90
♦ Eaje avec un taux de facturation supérieur à 117% fournissant les couches et les repas	7,42	66%	4,90
♦ Eaje avec un taux de facturation supérieur à 117% ne fournissant pas les couches ou les repas	7,13	66%	4,71

SEUILS D'EXCLUSION DU BÉNÉFICE DE LA PRESTATION DE SERVICE UNIQUE
(Circulaire CNAF n° 61 du 20 décembre 1995)

	Prix moyen horaire 2017 (en €/H réalisée)	Seuil d'exclusion (en €/H réalisée)
♦ Accueil du jeune enfant	10,40	15,60

PLANCHER ET PLAFOND DE RESSOURCES POUR LE CALCUL DES PARTICIPATIONS FAMILIALES

♦ Plancher de ressources	711,62
♦ Plafond de ressources	5 800,00

BONUS INCLUSION HANDICAP (EAJE)

% enfants porteurs de handicap, reconnu ou en cours de détection	Prix de revient plafond par place	Taux de financement des places concernées
>= 7,5%	20 000 €	45%
>= 5% et < 7,5%	= 8 000 € + (% enfants Aeeh x 160 000 €)	30%
< 5%	16 000 €	15%
Montant plafond de bonus par place		
	1 300 €	

BONUS MIXITE SOCIALE (EAJE)

	Seuil de Participations familiales moyennes / Heure facturée
Tranche 1 : 2 100€ / place	<=0,79€
Tranche 2 : 800€ / place	<=1,04€
Tranche 3 : 300€ / place	<=1,31€

BONUS TERRITOIRE CTG

FINANCEMENT FORFAITAIRE DE L'OFFRE NOUVELLE, PAR AN

EAJE	Groupe	Bonus (€/place)
Quartier Politique de la Ville ou Zone de Revitalisation Rurale	bonus territoire offre nouvelle, groupe 9	3 100
Potentiel financier/hab <=700€,	bonus territoire offre nouvelle, groupe 8	2 800
Potentiel financier/hab <=700€,	bonus territoire offre nouvelle, groupe 7	2 500
Potentiel financier/hab <=900€,	bonus territoire offre nouvelle, groupe 6	2 400
Potentiel financier/hab <=900€,	bonus territoire offre nouvelle, groupe 5	2 300
Potentiel financier/hab <=1200€,	bonus territoire offre nouvelle, groupe 4	2 250
Potentiel financier/hab <=1 200€,	bonus territoire offre nouvelle, groupe 3	2 200
Potentiel financier/hab >1200€,	bonus territoire offre nouvelle, groupe 2	2 150
Potentiel financier/hab >1200€,	bonus territoire offre nouvelle, groupe 1	2 100
Contrat territorial réservataire employeur		2 500

AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE ORDINAIRES

		Prix plafonds	Taux de la PS	Prestation de service
♦ Accueil de loisirs, de jeunes ou de scoutisme	Accueil extrascolaire			
	Par heure	1,83	30%	0,549
	Par jour	14,64	30%	4,39
	Accueil périscolaire			
	Par heure	1,83	30%	0,549
	Par jour	14,64	30%	4,39
♦ Relais assistantes maternelles	Ps Socle	61 650 € /an	43%	26 510 € /an
	Bonus missions renforcées (si au moins 1 mission est remplie)	3 000 € /an	100%	3 000 € /an
♦ Lieux d'accueil enfants parents		82,83 € / H de fonctionnement	30%	24,85 € / H de fonct.
♦ Vacances familiales avec accompagnement	PS à mi-taux	29 899 € /an	50%	14 949 € /an
	PS à taux plein	59 795 € /an	50%	29 898 € /an
♦ Accompagnement à la scolarité	Ps Socle	7 885 € /an	32,5%	2 563 € /an
	Bonus "enfants"	300 € /an	100%	300 € /an
	Bonus "parents"	300 € /an	100%	300 € /an
♦ Aide à domicile	Fonction 1 (AVS)	38 107 € /an	30%	11 432 € /an
	Fonction 2 (TISF)	58 966 € /an	30%	17 690 € /an
♦ Centres sociaux :	Animation globale, coordination	174 348 € /an	40%	69 739 € /an
	Animation collective famille	38 887 € /an	60%	23 332 € /an
• Espace de vie sociale	Animation locale	38 887 € /an	60%	23 332 € /an
♦ Foyers de jeunes travailleurs	Nouvelle PS	assiette maximum		3 163 € /lit/an
		414 691 € /an	30%	124 407 € /an
♦ Médiation familiale		89 959 € /an	75%	67 469 € /an
♦ PS jeunes		40 600 € /an	50%	20 300 € /an
♦ Espaces rencontres		132,12 € /h	60%	78,10 € /h

Accueils de loisirs : financements spécifiques

		Barème (en €/h)
♦ Aide spécifique rythmes éducatifs		0,55
♦ Bonification plan mercredis éducatifs pour les Alsh implantés dans un territoire avec potentiel financier par habitant	>= 900€ et hors Quartier Politique de la ville (QPV)	0,46
	< 900€ OU les Alsh implantés en QPV	0,95
	Plafond de dépense	Taux de financement
♦ Ingénierie accompagnement plan mercredi	30 000,00 €	50,00%

BONUS TERRITOIRE CTG

FINANCEMENT FORFAITAIRE DE L'OFFRE NOUVELLE, PAR AN

RAM (en €/ETP)	12 500
LAEP (en €/heure de fonctionnement)	20,00
ALSH	Pas d'offre nouvelle financée
Ludothèque (en €/heure d'ouverture)	10,00

PLAFOND DE FINANCEMENT DE L'OFFRE NOUVELLE

Coordination Ctg	financement plafonné à (€/ETP) :	24 000
Ingénierie : 50% de co-financement de la dépense	dépense (en €) plafonnée à :	48 000
Diagnostic initial : 50% de co-financement de la dépe	dépense (en €) plafonnée à :	15 000

PLAFOND DE FINANCEMENT DE L'OFFRE EXISTANTE

Séjours : plafond 1 (en €/jour de séjour)	20,00
Séjours : plafond 2	montant de charge à payer de la dernière année de CEJ

BAFA : plafond 1 (en €/session)	350,00
BAFA : plafond 2	montant de charge à payer de la dernière année de CEJ